



« L'égalité n'est pas seulement un objectif, c'est un droit »
Emma Watson



8 mars
Journée internationale
des droits des femmes

50/50



La nouvelle

Interview de Sandrine KRISMANN

« Pour toi quel serait le sujet fort à défendre dans le cadre de l'égalité Femme/Homme ?

Pour moi, le sujet fort qui est important de défendre serait

« Les violences sexistes et sexuelles »

Comment ces violences se manifestent-elles au travail ?

- Attribution répétée des tâches ingrates à la seule femme d'une équipe majoritairement masculine
- Gestes déplacés, menaces physiques
- Propos inappropriés (violences psychologiques)
- Dévalorisation du travail, blocage de l'évolution professionnelle ou salariale
- Jugements et discriminations liées au genre, à l'âge ou à la position minoritaire dans un milieu genré

Quelles sont les conséquences ?

- Sentiment de culpabilité
- Perte de confiance en soi
- État dépressif
- Isolement
- Conséquences financières (arrêts de travail)



Quelles solutions pour prévenir ces violences ?

- Mettre en place une personne référente FO sur chaque site (hors cadre) afin d'informer, alerter et accompagner les agent-e-s en difficultés.
- Rendre visibles les dispositifs d'alerte existants à la mairie (numéro de téléphone)
- Renforcer le rôle de la médecine du travail pour repérer les situations à risque
- Éviter l'isolement professionnel des agent-e-s sur leur site

Pour conclure :

- Les violences sexistes et sexuelles entraînent d'autres formes de violences, notamment psychologiques, aux conséquences tout aussi graves.

C'est pour cela qu'il est important d'agir.

Vous n'êtes pas seul-es, FO est là pour vous accompagner ! »





ÉGALITÉ



Quels maux derrière les MOTS?

Journée internationale de lutte pour les droits des femmes



ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

#8MARS #MONSALAIRE #MESDROITS #MESCHOIX

FO

Congé ASA (Autorisation Spécial d'Absence) : congé paternité et accueil de l'enfant étendu et congé menstruel

Congé paternité et accueil de l'enfant étendu : Proposition FO au CST du 21 novembre 2024 : 6 semaines d'ASA en plus soit 30 jours ouvrés.

D'après le décret du 10 mai 2021 et pour un enfant né à partir du 1^{er} juillet 2021, le congé doit être pris dans les 6 mois après la naissance et pour une durée de 21 ou 28 jours.

Celui-ci est rémunéré par la Sécurité Sociale.

L'allongement de ce congé est une bonne avancée mais insuffisante. En effet la parité entre les femmes et les hommes est primordiale pour FO.

En revanche le congé menstruel, mis en place le 1^{er} janvier 2025, a été annulé à la demande du préfet de la Vienne. FO est contre cette décision et restera sur sa position.

J'SUIS UNE FEMME
ET PAS QUE LE 8 MARS



Relation femmes/hommes dans les différents services de la collectivité

Le constat fait dans les métiers médico-sociaux : les agentes sont majoritaires dans les structures (EHPAD et Résidences Autonomies) ainsi qu'au SMAD (Service de Maintien à Domicile). En effet, les agents ne sont pas tous acceptés par les bénéficiaires "femmes" en raison de leur pudeur et de leur réserve.

À l'inverse, dans les écoles, les agents masculins sont acceptés plus facilement par les enfants.



FO



avec FO Réagissons!

FO se mobilise pour l'égalité Femme-Homme

Interview de Gaëlle LOUEDEC

« Pour moi, il y a un nombre important de métiers genrés.

C'est plus facile pour les femmes d'intégrer un métier masculin que pour les hommes souhaitant s'intégrer sur un poste qui attire plutôt les femmes.

Même si, au sein de la ville de Poitiers, il n'y a pas d'apriori, par exemple pour les ATSEM, on constate qu'il n'y a que 5 hommes pour environ une centaine de femmes.

Aujourd'hui, au niveau national, il y a 99,6% de femmes sur le poste d'ATSEM et seulement 200 hommes.

En ce qui concerne la position de l'homme dans les métiers "plutôt" féminins, notamment les soins auprès d'enfants, les hommes se sentent capable de changer les enfants sans ressentir d'aprioris vis-à-vis de leurs collègues, de leur hiérarchie ou des parents d'élèves.

Nous constatons qu'aujourd'hui, seulement 17% des métiers sont vraiment "mixtes". C'est-à-dire, occupés par autant de femmes que d'hommes. Pourtant de la maternelle au lycée, filles ou garçons, font les mêmes études. Mais au moment de l'orientation, le choix est différent.

Les métiers auraient-ils un sexe ?

Il y a encore du chemin à faire au niveau des personnes, des sensibilisations pour féminiser ou masculiniser davantage certains métiers. »



8 mars 2026

« L'égalité pour les femmes n'est pas seulement une question de femmes, c'est une question humaine »

Ban Ki-Moon

« Qui a peur de l'égalité ?
Pas FO !

La parole est ouverte à
toutes et tous. »



ÉGALITÉ « FEMME-HOMME »

FO Territoriaux Poitiers :

« Mobilisés aujourd'hui, Engagés demain »



Article N.R. du 04/02/2026

À l'écoute des militantes syndicales

La preuve par l'image, elle est là, dans la pochette. Une série de photographies dont la couleur commence parfois à passer même si les souvenirs restent vivaces.

« Là, vous voyez, il y a plus de femmes qu d'hommes. » Et les photos de manifestations, de congrès ou de réunion de défiler, et le commentaire de se réjouir avec un brin de fierté. Chez FO, le syndicalisme se conjugue au féminin. « Lors des prochaines élections professionnelles, il faudra faire la parité, nous, on n'a pas de problème avec ça », remarque une adhérente. « Il y a des femmes depuis longtemps. Et pas en fin de



Eva Gueguen, doctorante en sociologie, est venue rencontrer les militantes FO pour sa thèse. (Photo NR-CP, Emmanuel Coupaye)

liste ! » Le syndicat des territoriaux de Poitiers et de Grand Poitiers communique largement sur cet engagement sur les réseaux sociaux. C'est ce

qui a attiré la curiosité d'une étudiante en sociologie de l'université Paris Dauphine venue passer sa journée du jeudi 29 janvier 2026 pour écouter

dix militantes. « Je les ai trouvées sur Facebook et à plusieurs reprises il était question de l'égalité hommes femmes », raconte Eva Gueguen qui planche sur sa thèse consacrée à la féminisation des organisations syndicales dans la fonction publique depuis les années. Un thème très précis qui témoigne de l'évolution de la société et des mœurs. Autour de la table, les militantes racontent cet engagement du quotidien, la jonglerie ardue pour le concilier avec le travail et les contraintes d'une vie de famille reposant beaucoup sur les femmes. Elles témoignent aussi de la joie de faire avancer les choses avec

un sujet qui leur tient à cœur : l'égalité au travail. Depuis six ans, un groupe de travail planche sur le sujet pour le faire évoluer dans une collectivité qui recense deux cent cinquante métiers différents et agrège des bastions tenus par les hommes quand d'autres domaines tiennent grâce aux femmes. « Ce que je retiens de cet échange avec elles, c'est que ça n'est pas une thématique qui reste confinée à un ordre du jour, poursuit la doctorante, c'est quelque chose qui revient et qu'elles font vivre toute l'année. »

E. C.

Un engagement syndical au féminin : rencontre avec les militantes FO Grand-Poitiers

« La marge c'est le seul lieu qu'on reconnaît [aux femmes] » : par ce constat, la sociologue Margaret Maruani regrettait l'invisibilisation d'une présence ancienne et continue des militantes au sein du mouvement syndical. Si le syndicalisme peine à se départir d'une image de milieu masculin, cette représentation résiste mal à la forte féminisation de la fonction publique territoriale. Les femmes comptent pour [61% des effectifs](#) et [pour plus de 70% dans les filières sociales, médico-sociales et administratives](#).

Peut-on alors tirer un autre portrait du syndicalisme dans ces espaces fortement féminisés ? Dans un travail de thèse en sociologie conduit sur 3 ans, je m'interroge justement sur cette féminisation des collectifs militants et ses effets sur les pratiques syndicales.

Pour comprendre cet engagement, j'ai voulu rencontrer ces militantes qui composent et portent nombre de syndicats de la territoriale. J'ai pu avoir un aperçu de l'activité déployée par le syndicat Force Ouvrière Territoriaux Grand Poitiers, via les réseaux sociaux, ce qui m'a poussée à les contacter. Lors d'un entretien collectif, nous avons échangé sur les contraintes spécifiques au militantisme syndical. Si cet investissement est pris en tenaille entre des contraintes professionnelles et domestiques, il est assuré malgré tout avec constance grâce à la force du collectif et au sentiment d'être utile aux autres. J'ai également pu, le temps d'une journée, découvrir les coulisses du travail syndical consacré aux préparatifs du 8 mars.

L'égalité femmes-hommes semble ici dépasser le mot d'ordre incantatoire, pour être ramené au ras du terrain. Dans les groupes de travail de la journée, ou plus généralement au sein du groupe Egalité Femmes – Hommes du syndicat, les enjeux propres à la situation des femmes employées sur le territoire de Grand Poitiers sont discutés collectivement et réappropriés. Le partage d'expérience combiné à une connaissance fine des situations de travail permet de transformer les vécus individuels en revendications communes. Elles réaffirment que la bataille de l'égalité est une lutte concrète qui recoupe des enjeux de dignité et de reconnaissance. La défense du travail (des femmes, à fortiori dans un certain nombre de secteurs féminisés) est centrale, ce qui fait du syndicat un acteur privilégié pour traiter ces enjeux et les visibiliser aux moyens de divers supports. Cette mobilisation pour le 8 mars (et au-delà) suggère ainsi que la féminisation des organisations ne se reflète pas seulement à travers le nombre de militantes présentes mais aussi dans l'inscription durable de leurs préoccupations spécifiques au cœur de l'action syndicale. De cette manière, les femmes peuvent véritablement quitter la marge des organisations pour y être pleinement représentées.

Eva Gueguen

Doctorante en sociologie

Université Paris-Dauphine